

12.0 Prochaines étapes

Les recommandations de l'étape II ont été adoptées par le conseil d'administration du CCI le 14 mai 2004; il est prévu de terminer l'étape II à la fin novembre 2004. De la mi-mai au 30 novembre, le CCI rencontrera un certain nombre d'intervenants clés afin de décider du rôle qu'ils joueront dans la mise en œuvre des recommandations. Grâce à des rencontres avec un certain nombre d'intervenants, le CCI rassemblera des opinions et des renseignements, de manière à décider quelles

recommandations seront du ressort de la profession et quelles autres seront mises de l'avant par d'autres organismes. Il est prévu de soumettre à Ressources humaines et Développement des compétences Canada, à la fin de l'automne, une proposition relative au financement de l'étape III qui contiendra le rapport du processus de consultations présentant les travaux réalisés au cours de l'été et de l'automne.